

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 93.00.611.018.1 DU 30 DECEMBRE 1993

Balances à équilibre automatique CAMPESA  
modèles GF/1, GF/2, GF/3, GF/4, GF/4-I, GF/5,  
GF/5-I, GF/6, GF/1C, GF/3C, GF/4C et GF/4C-I  
à indication du poids et du prix  
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

**FABRICANT**

CAMPESA S.A., Avda, Can Sucarrats, s/n, Polígono Ind. Cova Solera, 08191 Rubi (Barcelona), Espagne.

**DEMANDEUR**

SOCIETE ALFATECH, 51, rue Boureau-Guérinière, 93360 Neuilly Plaisance, France.

**OBJET**

La présente décision renouvelle et complète l'approbation de modèle prononcée par la décision n° 92.00.611.049.2 du 31 décembre 1992 (1).

**CARACTERISTIQUES**

Les balances à équilibre automatique CAMPESA modèles GF/1, GF/2, GF/3, GF/4, GF/4-I, GF/5, GF/5-I, GF/6, GF/1C, GF/3C, GF/4C et GF/4C-I à indication du poids et du prix destinées à la vente directe au public, faisant l'objet de la présente

décision différent des modèles approuvés par la décision précitée par :

- un prix unitaire maximal égal à 9 999,99 F/kg
- les fonctions décrites dans la notice descriptive jointe.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du numéro et de la date de la décision d'approbation de modèles qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre de la présente décision.

**VALIDITE**

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

**ANNEXE**

Notice descriptive.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, mars 1993, page 359.

## NOTICE DESCRIPTIVE

Balances à équilibre automatique  
CAMPESA modèles GF/1, GF/2, GF/3,  
GF/4, GF/4-I, GF/5, GF/5-I, GF/6, GF/1C,  
GF/3C, GF/4C et GF/4C-I  
à indication de poids et de prix

### I - MODIFICATIONS AFFECTANT L'ENSEMBLE DES MODELES

Modèles : GF/1, GF/2, GF/3, GF/4, GF/4-I, GF/5,  
GF/5-I, GF/6, GF/1C, GF/3C, GF/4C, GF/4C-I,

- la touche «,» est remplacée par «,/00» pour introduire le Prix Unitaire P.U. soit en francs, soit en centimes,
- un double signal sonore indique l'enregistrement d'un «Prix à payer» pour l'un des vendeurs.

### II - MODIFICATIONS AFFECTANT L'ENSEMBLE DES BALANCES INTERCONNECTEES

Modèles : GF/4-I, GF/5-I, GF/4C-I,

#### 1 - Nombre de vendeurs : 6 ou 24

Sur le clavier de 56 touches, les touches vendeurs V1 à V12 sont remplacées :

- soit par 6 touches vendeurs V1 à V6, les autres touches étant utilisées pour des Appels Prix (PLU) directs ;
- soit par 11 touches vendeurs V1 à V11 et la touche V12 remplacée par Vn qui permet la tabulation des vendeurs V12 à V24.

#### 2 - Augmentation du nombre d'Appels Prix

Il existe systématiquement 1 000 Appels Prix (PLU) dont respectivement :

- 29 ou 23 directs sur les balances de comptoir
- 15 ou 9 directs sur les balances suspendues.

### III - MODIFICATIONS AFFECTANT L'ENSEMBLE DES BALANCES INTERCONNECTEES DE COMPTOIR

Sur les balances interconnectées de comptoir, l'aspect de la balance est complété par une nouvelle couleur gris carbone.

### IV - FONCTIONS D'UTILISATION

#### 1 - Simplification de l'utilisation de l'Appel Prix :

L'utilisation de l'Appel Prix (PLU) indirect est modifiée de la façon suivante :

- tabuler le n° du «PLU»
- appuyer sur «PLU».

#### 2 - Prix variable (non programmé en «PLU»)

L'utilisation du prix variable est modifiée de la façon suivante :

- introduire le prix au clavier
- appuyer sur, respectivement «+» ou «-».

#### 3 - Mode de paiement

Après avoir fait le total d'achat, on appuie sur l'une des touches suivantes pour retourner en position de travail (si la fonction «mode de paiement» a été activée en mode programmation) :

- touche «C» (comptant) l'affichage indique «to»
- touche «T» (carte) l'affichage indique «tot»
- touche «,/00» (chèque) l'affichage indique «toc»
- touche «fu» (acompte) l'affichage indique «tod».

#### 4 - Ticket de gestion

Si la fonction de «ticket de gestion» a été activée en mode programmation, et le ticket client délivré, l'opération réalisée reste affichée jusqu'à la prochaine action sur la touche «C» qui imprime le ticket de gestion (ce ticket ne comporte que le total).

#### 5 - Sélection de l'impression du code à barres

L'impression du code à barres s'effectue de la façon suivante :

en appuyant sur «F» «7» on visualise «cb n» ou «cb o» selon qu'il se trouve actif ou non, et l'on peut configurer à volonté les 12 caractères du code à barres en mode total («F» «5» = 0 ou 1) et en mode coup par coup («F» «5» = 2), pré-étiquetage («F» «5» = 3) et self service («F» «5» = 4).